

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 18 mai 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 6.1, 6.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.1.1, 7.1, 7.2, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h00.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à partir du 6.2), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir 3.6), M. Emmanuel DUMONT (à partir du 6.2), Mme Myriam EL YASSA (à partir du 6.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 6.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 6.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 3.2), Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH (à partir du 6.2), M. Rémi STAHL (à partir du 6.2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 6.2) Bonnay : M. Gilles ORY Brailly : M. Alain BLÈSSEMILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 6.1) Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chauffontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 6.2) Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.2) M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 6.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 6.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 6.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (à partir du 6.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (à partir du 6.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 6.1), M. Pascal ROUTHIER (à partir du 6.1) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 6.2) Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 6.2) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Etaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Elsa MAILLOT, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, M. Gérard VAN HELLE, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : E. ALUZET, T. BIZE, P. BONNET, P. BONTEMPS, Y.M. DAHOU, M.L. DALPHIN (à partir du 6.2), C. DEVESA (jusqu'au 3.5), B. FALCINELLA, E. MAILLOT, T. MORTON (jusqu'au 3.1), R. REBRAB, G. VAN HELLE, C. WERTHE, M. ZEHAF, B. ASTRIC, M. LETHIER

Mandataires : F. PRESSE, C. LIME, J. GROSPERRIN, D. POISSENOT, N. BODIN, M. SEBBAH (à partir du 6.2), A. POULIN (jusqu'au 3.5), S. WANLIN, P. DUCHEZEAU, D. SCHAUSS (jusqu'au 3.1), AS. ANDRIANTAVY, C. MICHEL, S. PESEUX, A. GHEZALI, P. SIMONIN, J.M. BOUSSET

Délibération n°2017/003681

Rapport n°8.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, modifiée par délibération du 30 juin 2016, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 5 mai 2017 a pris les décisions suivantes.

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 16/03/2017

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1er Vice-Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Karima ROCHDI comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 16/03/17.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mai 2017)

Mme K. ROCHDI et MM. P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par Néolia et Grand Besançon Habitat pour un montant total de 689 600 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Attribution d'une subvention à l'Association Floréal

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'octroi d'une subvention à l'association Floréal de 750 €.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Subvention de Grand Besançon pour le développement du Festival de Caves en Suisse

M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 euros au Festival de Caves au titre de la coopération transfrontalière.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Mardis des rives 2017 - Conventions d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon

MM. P. DUCHEZEAU, P. ROUTHIER et F. TAILLARD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les partenariats à intervenir avec les communes d'accueil des concerts de l'édition 2017 des « Mardis des rives »,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les 9 conventions à intervenir dans ce cadre avec les communes de : Avanne-Aveney, Byans-sur-Doubs, Chalèze, Deluz, Montferrand-le-Château, Osselle-Routelle, Roche-lez-Beaupré, Saint-Vit et Vaire

Fonds d'aide aux écoles de musique 2017 - Attribution d'une subvention à l'Avenir de Saint-Vit et ses environs au titre d'une école de musique dite "locale"

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution de la subvention d'un montant de 2 606 € accordée à l'école de musique associative « L'Avenir de Saint-Vit et ses environs », dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musique, en tant qu'école de musique dite locale, pour l'année 2017.

Commission n°04 : Développement durable

Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 9 500 € à l'AFOCG 25 en 2017,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de financement correspondante.

Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution de subventions à l'association Foire aux saveurs d'automne et au CPIE du Haut-Doubs

M. Y. MAURICE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance des opérations proposées par les associations,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention :
 - d'un montant de 2 000 € à l'association Foire aux saveurs d'automne, pour l'organisation de la 27^{ème} Foire aux saveurs d'automne,
 - d'un montant de 1 834 € au CPIE du Haut-Doubs, pour l'organisation des Z'eau'lympiques - Regards citoyens.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport d'information sur l'organisation de la saison des grands passages 2017

Le Bureau prend connaissance des modalités d'organisation de la saison des grands passages de caravanes sur le territoire de l'agglomération du Grand Besançon.

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- les 9 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 58 794 €,
- les 3 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 9 225 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 8 700 € attribuée à M. et Mme LIME par délibération du Bureau du 27 novembre 2014.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Grandfontaine et Dannemarie sur Crête
A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS FRANCE CONFORT pour 1 logement à Grandfontaine, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement à Dannemarie-sur-Crête, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de subvention de Mme MOCKERS correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. PROCACCINO et Mme GAUTHIER correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

Avenant n°1 à la convention animation et suivi des logements conventionnés très sociaux (LCTS)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'avenant à la convention d'animation et de suivi des logements LCTS pour l'année 2017,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Préfecture du Doubs

Reçu le 30 MAI 2017

Contrôle de légalité

